



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Annulation du concert de Barbara Butch

Question au Gouvernement n° 1792

Texte de la question

ANNULATION DU CONCERT DE BARBARA BUTCH

Mme la présidente . La parole est à M. Pierre Cazeneuve.

M. Pierre Cazeneuve . Madame la ministre chargée de la lutte contre les discriminations, samedi soir, à Grenoble, la DJ Barbara Butch a été chassée de scène.

M. Sylvain Berrios . Une honte !

M. Pierre Cazeneuve . Il y a deux ans, icône de la culture queer, elle faisait rayonner la France lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux et subissait pour cela une vague inouïe de cyberharcèlement homophobe. Samedi, c'est parce qu'elle était juive qu'elle a été conspuée et agressée. (« *LFI !* » *sur les bancs du groupe RN.*) Des sifflets, des insultes, une sono sabotée, des jets de bouteilles en verre et un concert suspendu au bout de vingt minutes. Les responsables ? Les chefs de file de La France insoumise à Grenoble (Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP), qui ont organisé pendant des mois ce boycott (Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR, DR et Dem), à grand renfort d'un tract nauséabond, où Barbara Butch apparaît couverte de sang, devant un drapeau arc-en-ciel siglé d'une étoile de David. Essentialisée, ciblée parce que juive et homosexuelle. Tout est dit.

Vous prétendez être La France insoumise, mais samedi soir, à Grenoble, vous étiez la France ignoble (*Applaudissements redoublés et prolongés sur les bancs des groupes EPR, DR et Dem*), celle qui reprend des méthodes fascistes pour bâillonner des artistes parce qu'ils sont juifs ! Vous étiez la France infâme, celle qui décide quel DJ a le droit ou non de monter sur scène ! Vous étiez la France intimidante, celle qui ne se bat qu'à cent contre une, toujours en meute. Vous étiez la France indigne, celle qui hurle pour couvrir toute autre parole que la sienne. Vous étiez la France insoumise à tout, sauf à vos propres démons. Mais vous étiez surtout la France antisémite, celle qui considère que ce fléau est résiduel et fait du Juif un ennemi. (Vives protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

Déjà hier, les concerts du chanteur Amir boycottés,...

Mme Mathilde Panot . Allez, allez !

M. Pierre Cazeneuvele dessinateur Joann Sfar exfiltré, les spectacles de Sophia Aram perturbés, Caroline Yadan cyberharcélée pour avoir voulu lutter contre cet antisémitisme. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme Mathilde Panot . Nous n'avons aucune leçon à recevoir de vous !

M. Pierre Cazeneuve . Mais samedi, une nouvelle frontière a été franchie avec cette agression physique. Ma

question est donc simple : que compte faire le gouvernement pour qu'aucun artiste ne soit plus jamais empêché de monter sur scène en raison de ce qu'il est ? *(Les députés des groupes EPR et Dem se lèvent et applaudissent. - Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes DR et HOR ainsi que sur quelques bancs du groupe RN.)*

M. Raphaël Arnault . Ce sont vos amis les antisémites, là-bas ! *(Vives protestations sur les bancs des groupes RN et EPR. – Plusieurs députés des groupes EPR et LFI-NFP s'apostrophent de banc à banc.)*

Mme la présidente . S'il vous plaît !

La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Mme Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations . Une femme, une artiste seule sur scène, une lesbienne, fière de son corps, une Française juive. *(Plusieurs députés des groupes EPR et LFI-NFP s'invectivent.)*

Mme la présidente . Un peu de calme !

Mme Aurore Bergé, ministre déléguée . Face à elle, des huées, des insultes, des humiliations, des jets de liquide, de projectiles, de bouteilles de verre, pour l'humilier, pour la blesser, pour la chasser.

Et, en toile de fond, une affiche : son visage, son corps, le drapeau LGBT, une étoile de David, tout cela souillé de sang. Bienvenue chez LFI ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.)*

Mme Laure Lavalette . Vous êtes complices !

M. Pierre Cordier . Ça, ça fait mal !

Mme Aurore Bergé, ministre déléguée . Bienvenue dans un monde où on a le goût des listes, où l'on place des cibles dans le dos des Français juifs, où l'on désigne, on diffame, on boycotte, où l'on dresse des meutes et on lâche les chiens. Bienvenue dans un monde où, non seulement on chasse une femme française juive de scène, mais on est fier de le faire, on le revendique et on s'applaudit !

Mesdames et messieurs, regardez ce qu'ils ont fait d'un concert et demandez-vous ce qu'ils feraient demain de notre pays !

Je veux m'adresser solennellement aux députés de gauche, de cette gauche authentiquement républicaine *(M. Antoine Léaument s'exclame)* : que vous faut-il de plus, mesdames et messieurs les députés ? Il est temps de rompre avec La France insoumise, définitivement. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, Dem et HOR ainsi que sur quelques bancs du groupe RN. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)* Les Français, eux, sauront répondre, n'en doutez pas : ils sauront danser sur Barbara Butch, aller aux concerts d'Amir, rire avec Sophia Aram, regarder Arthur, lire Joan Sfar, admirer Charlotte Gainsbourg jouant Gisèle Halimi. Et, surtout, ils vous répondront à vous de la meilleure des manières *(Mme la ministre se tourne vers les bancs du groupe LFI-NFP)* : vous avez voulu chasser une femme française artiste juive de scène, eux vous chasseront de cet hémicycle dans un an ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR, Dem et HOR ainsi que sur quelques bancs du groupe RN.)*

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cazeneuve](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (7^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1792

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Ministère attributaire : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 juillet 2026